



choix lieu inhumation

Par **Natteettalia**, le **25/09/2020** à **14:46**

Bonjour,

Mon père âgé de 83 ans, divorcé de ma mère en 1975, s'est remarié en 1981 avec une femme qui a 4 enfants. Mon père ne souhaite pas être inhumé avec sa deuxième épouse dans le caveau de sa belle-famille. Il demande à être enterré avec moi et mon mari dans le caveau que nous avons fait construire dans le cimetière de notre village. Nous avons prévu, à sa demande, une place pour lui dans notre caveau. Ses beaux-enfants ne sont pas d'accord avec son choix et le harcèlent pour qu'il change d'avis. Mon père ne veut pas et ça le rend malade.

Ses beaux-enfants ont-ils le droit de lui imposer leur volonté et que peut faire mon père pour faire cesser ce harcèlement ?

Bien cordialement,

xxxxxxxxxxxxxxxx

Par **amajuris**, le **25/09/2020** à **17:43**

bonjour,
vous demandez à votre père d'établir un testament devant notaire indiquant qu'il veut être enterré avec vous et votre mari.

ainsi cette dernière volonté ne pourra pas être contesté.
Salutations